

DEVENEZ PATIENT PARTENAIRE

AU CENTRE MÉDICAL DE CEYRAT

- Vous avez séjourné dans notre établissement
- L'un de vos proches a séjourné dans notre établissement (pair-aidant)

Apportez votre savoir expérientiel pour améliorer le parcours patient !



C'EST QUOI UN PATIENT PARTENAIRE ?

- C'est contribuer à l'amélioration de la qualité et sécurité des soins
- C'est représenter la voix des patients et partager son savoir expérientiel

Le partenariat patient peut aussi prendre la forme de paire-aidance, dans le cas où ce sont des proches de patients qui souhaitent s'investir.

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES ?

- Adhérer aux valeurs du Centre médical
- Être désireux de transmettre son savoir expérientiel de façon constructive
- Être à l'écoute et disposer de qualités relationnelles
- Être empathique et savoir prendre du recul
- S'intéresser au système de santé

QUELLE EST LA DURÉE DE L'ENGAGEMENT ?

Le patient partenaire peut choisir les projets dans lesquels il souhaite s'investir. En effet, en se portant volontaire, le patient partenaire sera invité à un ensemble de groupes de travail et pourra choisir de répondre présent ou non. Une première participation n'engage pas sur la durée.

QUELQUES EXEMPLES

Le patient partenaire peut être invité pour le Comité d'éthique, pour un groupe de travail sur l'amélioration du livret d'accueil, il peut apporter un avis sur des travaux d'agrandissement dans la structure ou sur l'amélioration du parcours patient. Il peut également intervenir au sein des services pour l'accompagnement et le soutien aux patients et à leurs proches.

QUELLES SONT LES MODALITÉS ?

- Le patient partenaire ou le pair-aidant est un bénévole
- Frais de déplacements remboursés
- Possibilité de plateau repas gratuit sur place les jours de réunions (en fonction des horaires)
- Mise à disposition d'un badge pour se faire reconnaître et identifier

COMMENT S'ENGAGER ?

Contactez Mme Allison REINA au 04 73 60 81 79 ou par mail qualite@cmceyrat.fr